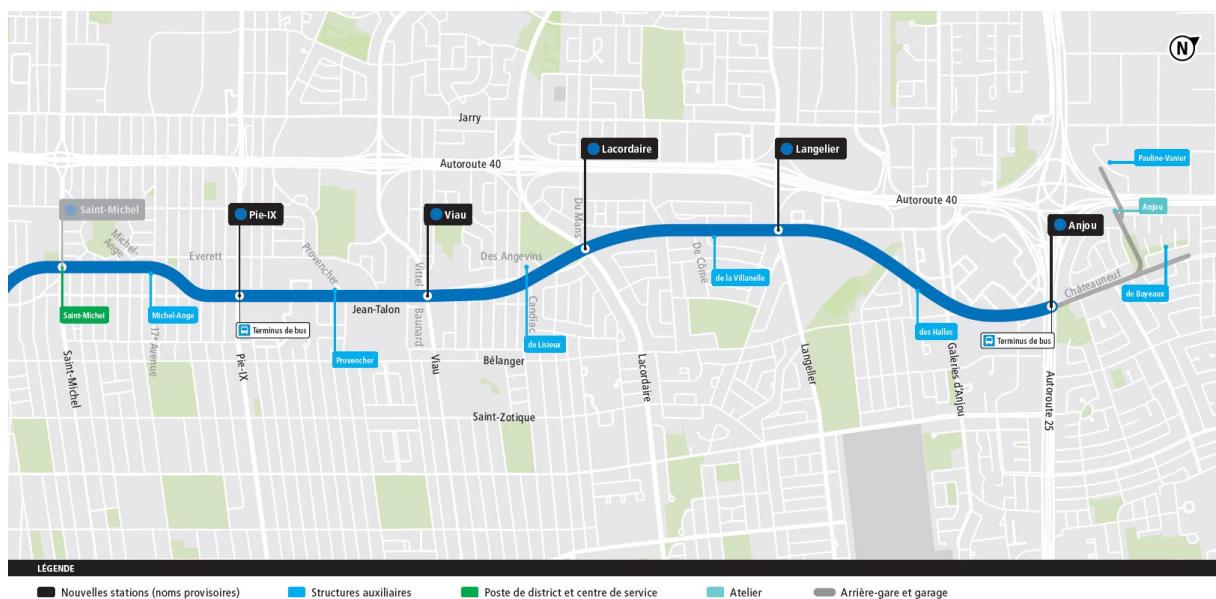


## SOMMAIRE

### VUE D'ENSEMBLE DU PLB — PORTÉE RETENUE



Le Projet inclut plusieurs infrastructures opérationnelles construites afin d'assurer l'exploitation du nouveau tronçon, à savoir :

- Un garage souterrain (pour les trains) comportant :
  - Deux (2) voies permettant le stationnement de huit (8) trains de neuf (9) voitures ;
  - Une voie d'entretien/atelier pour un train de neuf (9) voitures.
- Une voie de raccordement permettant le stationnement de deux (2) trains de neuf (9) voitures ;
- Une arrière-gare de six (6) positions pour trains de neuf (9) voitures ;
- Une modification de la structure auxiliaire (SA) existante à la station Saint-Michel (SA1 — Michel-Ange) et l'ajout de six (6) nouvelles SA ;
- Un (1) poste de district et centre de service (PDCS) ;
- Trois (3) Postes de redressement (PR) ajoutés sur la ligne bleue existante à proximité des stations Acadie, Côte-des-Neiges et Fabre en complément des sept (7) PR prévus sur le réseau prolongé.